

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2016-2017)  
LE 14 MARS 2017**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de monsieur Benoit Perron, gouverneur des Grenadiers au hockey midget, et de monsieur Michel Robert, directeur de l'école Pierre-Bédard.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 MARS 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2) (Téléconférence)  
Suzanne Gaudette (5) (Téléconférence)  
Margot Pagé (9) (Téléconférence)  
Maude Simard (10) (Téléconférence)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
Stéphane Desjardins (8)  
André Dugas (7) (Arrivée à 19 h 35)  
Cédric Fontaine (6)  
Martin Viau (3) (Téléconférence)

ET :

**Les commissaires parents**

Tommy Gaulin, commissaire parent du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
Sophia Plante, commissaire parent  
Isabelle Vermette, commissaire parent, niveau secondaire (Téléconférence)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Michelle Fournier, directrice générale  
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire  
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES :**

M<sup>me</sup> Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire  
M. Alain Lemieux (11)

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**Monsieur Benoit Perron, gouverneur des Grenadiers au hockey midget**  
Il s'adresse aux membres du conseil des commissaires.

À 19 h 35, monsieur André Dugas, commissaire, prend son siège.

**C.C.-4226-03-17**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2017
- 06.02 Assemblée générale de la Société GRICS – Année scolaire 2017-2018 – Nomination d'un délégué
- 06.03 Calendrier des rencontres 2017-2018 – Adoption
- 06.04 Modification des cycles d'enseignement – Avis d'intention
  - 06.04.01 École Fernand-Seguin
  - 06.04.02 École Saint-François-Xavier
- 06.05 Demande de révision de décision

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 10.01 Utilisation du terrain de soccer – École des Timoniers – Fêtes de quartier
- 10.02 Demande d'ajout de modulaires à l'édifice Saint-Viateur
- 10.03 Demande d'ajout de modulaires à l'école Sainte-Clotilde
- 10.04 Demande d'ajout de modulaires à l'école Louis-Philippe-Paré

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE RePRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

- 14.01 Coups de cœur
- 14.02 Spectacle-bénéfice – Association québécoise de la dysphasie  
**(Ajout)**

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Bourses aux élèves
- 18.03 Résolution – Municipalité de Saint-Édouard – Cession de terrain

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

Rien à signaler.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.C.-4227-03-17

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2017**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2017 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4228-03-17

**06.02 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ GRICS – ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 – NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, à titre de délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec mandat d'y exercer tous les pouvoirs inhérents, et ce, pour l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-4229-03-17

**06.03 CALENDRIER DES RENCONTRES 2017-2018 – ADOPTION**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2013 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires (10-01).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2017-2018 soit adopté tel que présenté, soit :

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| 22 août 2017      | 16 janvier 2018 |
| 12 septembre 2017 | 13 février 2018 |
| 17 octobre 2017   | 13 mars 2018    |
| 14 novembre 2017  | 10 avril 2018   |
| 12 décembre 2017  | 8 mai 2018      |
|                   | 19 juin 2018    |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.04 MODIFICATION DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT – AVIS D'INTENTION**

C.C.-4230-03-17

**06.04.01 ÉCOLE FERNAND-SEGUIN**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au secondaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS);

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord (Candiac, La Prairie, Saint-Mathieu et Saint-Philippe);

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle à l'école secondaire Fernand-Seguin en fonction de sa capacité d'accueil (voir le document déposé sous la cote 06.04.01b);

CONSIDÉRANT les besoins de locaux supplémentaires pour accueillir les élèves de l'école Fernand-Seguin;

CONSIDÉRANT la présentation de la Direction générale du portrait de l'évolution de la clientèle, faite aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Seguin le 12 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-4203-01-17 adoptée par le conseil des commissaires le 17 janvier 2017, concernant le transfert de groupes d'élèves vers l'école secondaire de la Magdeleine (voir le document déposé sous la cote 06.04.01c);

CONSIDÉRANT la période d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018, qui s'est déroulée du 6 au 10 février dernier et qui confirme la tendance annoncée;

CONSIDÉRANT les travaux découlant des séances plénières du conseil des commissaires du 1<sup>er</sup> novembre 2016, 10 janvier 2017 et 7 mars 2017;

CONSIDÉRANT l'échéancier de consultation (voir le document déposé sous la cote 06.04.01d);

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT les obligations de la *Loi sur l'instruction publique*.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter un avis d'intention afin de modifier les cycles d'enseignement de l'école secondaire Fernand-Seguin, pour n'offrir que le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire). Cette décision sera appliquée seulement au moment où cette école n'aurait plus la capacité d'accueillir aucun groupe de la 3<sup>e</sup> secondaire.

De mandater la Direction générale afin de procéder aux étapes de consultation, comme prévu à l'échéancier de travail (06.04.01d), conformément à la Loi sur l'instruction publique et à la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école.

De plus, la date de la séance de consultation publique prévue le 17 octobre 2017 à l'échéancier de consultation est devancée au 10 octobre 2017.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4231-03-17**

#### **06.04.02 ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques actuelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au secondaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS);

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord (Candiac, La Prairie, Saint-Mathieu et Saint-Philippe);

CONSIDÉRANT la croissance de la clientèle à l'école secondaire Saint-François-Xavier en

2673

fonction de sa capacité d'accueil (voir le document déposé sous la cote 06.04.02b);

CONSIDÉRANT les besoins de locaux supplémentaires pour accueillir les élèves de l'école Saint-François-Xavier;

CONSIDÉRANT la présentation de la Direction générale du portrait de l'évolution de la clientèle, faite aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Saint-François-Xavier le 11 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-4204-01-17 adoptée par le conseil des commissaires le 17 janvier 2017, concernant le transfert de groupes d'élèves vers l'école secondaire de la Magdeleine (voir le document déposé sous la cote 06.04.02c);

CONSIDÉRANT la période d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018, qui s'est déroulée du 6 au 10 février dernier et qui confirme la tendance annoncée;

CONSIDÉRANT les travaux découlant des séances plénières du conseil des commissaires du 1<sup>er</sup> novembre 2016, 10 janvier 2017 et 7 mars 2017;

CONSIDÉRANT l'échéancier de consultation (voir le document déposé sous la cote 06.04.02d);

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT les obligations de la Loi sur l'instruction publique.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'adopter un avis d'intention afin de modifier les cycles d'enseignement de l'école secondaire Saint-François-Xavier, pour n'offrir que le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire). Cette décision sera appliquée seulement au moment où cette école n'aurait plus la capacité d'accueillir aucun groupe de la 3<sup>e</sup> secondaire.

De mandater la Direction générale afin de procéder aux étapes de consultation, comme prévu à l'échéancier de travail (06.04.02d), conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et à la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école.

De plus, la date de la séance de consultation publique prévue le 17 octobre 2017 à l'échéancier de consultation est devancée au 10 octobre 2017.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4232-03-17

### 06.05 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Monsieur Stéphane Bessette, président du comité de révision, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les éléments présentés par l'élève et par la direction de l'école;

CONSIDÉRANT les règlements du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.

Les membres du comité recommandent à l'unanimité :

- de confirmer la décision du centre de mettre un terme temporairement à la formation de l'élève, mais de permettre la possibilité de réintégration en mai 2017, pour le module « entretien général d'un véhicule »;
- de prévoir une rencontre avec le comité multidisciplinaire de réintégration pour la reprise en mai et la poursuite de la formation en août;
- de mettre en place un Plan d'intervention en lien avec les difficultés de l'élève.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire parent,

d'adopter la recommandation du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision à l'élève portant le numéro de fiche 8288300.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

### 08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### 09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### 10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-4233-03-17

#### 10.01 UTILISATION DE TERRAIN DE SOCCER – ÉCOLE DES TIMONIERS – FÊTES DE QUARTIER

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Catherine et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ont un protocole d'entente.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que la Ville de Sainte-Catherine puisse utiliser le terrain de soccer, dans le cadre des fêtes de quartier, le jeudi 20 juillet 2017.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4234-03-17

### 10.02 DEMANDE D'AJOUT DE MODULAIRES À L'ÉDIFICE SAINT-VIATEUR

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES;

- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle;
- CONSIDÉRANT que l'indice de défavorisation de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond a été modifié de 8 à 9 et a pour effet d'augmenter le nombre de groupes nécessaires à l'organisation scolaire 2017-2018;
- CONSIDÉRANT que cette modification a pour effet de modifier la demande de financement déposée au MEES pour l'ajout d'espace pour l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) (C.C.-4116-08-16);
- CONSIDÉRANT que les prévisions de clientèle pour la rentrée scolaire 2017-2018 sont supérieures à la capacité d'accueil de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur);
- CONSIDÉRANT que la commission scolaire est toujours en attente de l'autorisation du MEES pour ce projet d'ajout d'espace maintenant jugé urgent considérant ce qui précède;
- CONSIDÉRANT les travaux lors de la séance plénière du 7 mars 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser et de financer la construction et la location de locaux modulaires à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle à la rentrée 2017-2018, et ce, jusqu'à ce que le MEES autorise le projet d'agrandissement de l'école.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4235-03-17**

#### **10.03 DEMANDE D'AJOUT DE MODULAIRES À L'ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle;
- CONSIDÉRANT que les prévisions de clientèle pour la rentrée scolaire 2017-2018 sont supérieures à la capacité d'accueil de l'école Sainte-Clotilde;
- CONSIDÉRANT la demande de financement déposée au MEES pour l'ajout d'espace pour l'école primaire Sainte-Clotilde (C.C.-4115-08-16);
- CONSIDÉRANT que la commission scolaire est en attente de l'autorisation du MEES pour ce projet d'ajout



d'espace maintenant jugé urgent considérant ce qui précède;

CONSIDÉRANT les travaux lors de la séance plénière du 7 mars 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser et de financer la construction et la location de locaux modulaires à l'école Sainte-Clotilde afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle à la rentrée 2017-2018, et ce, jusqu'à ce que le MEES autorise le projet d'agrandissement de l'école.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4236-03-17**

#### **10.04 DEMANDE D'AJOUT DE MODULAIRES À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle;

CONSIDÉRANT que les prévisions de clientèle pour la rentrée scolaire 2017-2018 sont supérieures à la capacité d'accueil de l'école Louis-Philippe-Paré;

CONSIDÉRANT qu'une demande de financement au MEES pour l'agrandissement et le réaménagement des locaux de l'École de formation professionnelle de Châteauguay a été déposée au MEES en août 2016 (C.C.-4122-08-16);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est en attente de l'autorisation du MEES pour ce projet d'ajout d'espace;

CONSIDÉRANT que ce projet permettra à l'école Louis-Philippe-Paré de récupérer les 2 028 m<sup>2</sup> présentement occupés par l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit démanteler les locaux modulaires annexés à l'école Louis-Philippe-Paré depuis 1980, en raison de leur vétusté;

CONSIDÉRANT les travaux lors de la séance plénière du 7 mars 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser et de financer la construction et la location de locaux modulaires à l'école Louis-Philippe-Paré afin de permettre à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'y accueillir sa clientèle à la rentrée 2017-2018, et ce, jusqu'à ce que le MEES autorise le projet d'agrandissement de l'École de formation

professionnelle de Châteauguay, qui permettra à la commission scolaire de récupérer cet espace pour répondre aux besoins de capacité d'accueil de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

#### **12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

#### **13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

#### **14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

##### **14.01 COUPS DE CŒUR**

**Coups de cœur madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire**  
Pour l'Art oratoire, organisé par le Club optimiste de Saint-Rémi, pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond. Tous les élèves ont reçu un prix en argent et les gagnants participeront au concours régional. Les membres optimistes ont souligné le prix Reconnaissance reçu l'an passé.

Pour le Rendez-vous de la communauté à l'école Louis-Cyr, où plus de 210 personnes ont participé, avec plus de 20 kiosques interactifs. La direction, le personnel et les élèves ont participé et ils ont collaboré au succès de ce premier rendez-vous dans une école secondaire du secteur sud, même si la température n'était pas idéale.

**C.C.-4237-03-17**

##### **14.02 SPECTACLE-BÉNÉFICE – ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DYSPHASIE**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, donne des informations.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Tommy Gaulin, commissaire parent du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage,

que l'activité « Spectacle-bénéfice de l'Association québécoise de la Dysphasie », qui aura lieu le 29 mars 2017 à la Salle Richard Sauvageau à La Prairie, soit ajoutée au tableau des activités de représentation des commissaires 2016-2017.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

Rien à signaler.

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

Rien à signaler.

#### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- Formation sur les médias sociaux (18 mars 2017).
- Réussite éducative : de nombreuses rencontres d'instances régionales de concertation (IRC) avec les présidences et les directeurs généraux de la Montérégie, Horizon et les trois MRC, ainsi qu'avec la table de concertation Roussillon (23 mars 2017).
- Rencontres avec les députés qui se poursuivent

- Bourses aux élèves (18.02) : l'activité est maintenue.

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**  
**18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

**18.02 BOURSES AUX ÉLÈVES**

**18.03 RÉOLUTION – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD – CESSION  
DE TERRAIN**

**C.C.-4238-03-17 19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**  
À 21 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,  
que la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\2016-2017\8. 14 mars 2017 - 1312.doc